

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2023 - ERRATUM**

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- Ont pris connaissance de la réforme du régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;
- Ont pris connaissance du bilan des actes et conventions pris en application de la délégation de pouvoir consentie par le Conseil d'Administration à la présidente de Sorbonne Université ;
- Ont approuvé par 26 voix pour et 7 voix contre (33 votants) la contribution de Sorbonne Université au programme d'action de la Fondation pour la période 2023-2027 ;
- Ont approuvé par 31 voix pour et 2 abstentions (33 votants) les décharges d'activité de service accordées aux organisations syndicales selon les résultats obtenus lors des élections des représentantes et représentants des personnels au CSA ;
- Ont approuvé par 30 voix pour et 3 abstentions (33 votants) les subventions accordées aux organisations syndicales selon les résultats obtenus lors des élections des représentantes et représentants des personnels au CSA ;
- Ont approuvé par 26 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions (33 votants) la délibération relative au bail emphytéotique rue Jacob ;
- Ont approuvé par 28 voix pour et 5 voix contre (33 votants) la modification des statuts de l'UFR d'études germaniques et nordiques de la Faculté des Lettres ;
- Ont désigné mesdames Anne-Sophie MOLINIÉ et Agnès DUCHARNE pour siéger au sein du Comité Électoral Consultatif ;
- Ont désigné madame Louise CONDI à l'unanimité (33 votants) pour siéger en qualité suppléante de monsieur Nathan ROCHA au sein de la commission CVEC ;
- Ont reporté la désignation d'une ou d'un suppléant de madame Louise CONDI pour siéger au sein de la commission FSDIE soutien aux projets faute de candidate et de candidat ;
- Ont adopté à l'unanimité (32 votants) la motion pour l'absence d'appel pendant les enseignements effectués lors des journées de mobilisation nationale telle qu'annexée ;

La Présidente de Sorbonne Université  
  
Nathalie DRACH-TEMAM

**Conseil d'administration  
du lundi 13 février 2023**

**Délibération n°12/2023- ERRATUM**

**MOTION POUR L'ABSENCE D'APPEL PENDANT LES ENSEIGNEMENTS EFFECTUÉS LORS DES  
JOURNÉES DE MOBILISATION NATIONALE**

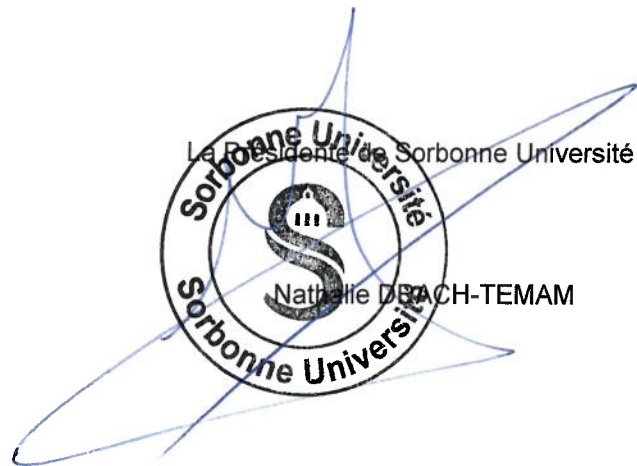
Membres en exercice : 36

Membres présents : 22

Membres représentés : 10

Pour que les étudiantes et étudiants qui le souhaitent puissent se mobiliser, nous demandons à ce que l'appel ne soit pas fait pendant les enseignements effectués lors des journées de mobilisation nationale.

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ONT APPROUVÉ  
À L'UNANIMITÉ (32 VOTANTS)  
LA MOTION PORTÉE PAR ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SOLIDAIRES ET ÉCOLOGISTES;**



La Présidente Sorbonne Université  
Nathalie DEBACH-TEMAM